
NORME INTERNATIONALE 3827 / II

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Construction navale – Coordination dimensionnelle pour l'ameublement des navires – Partie II : Glossaire de termes

Shipbuilding – Co-ordination of dimensions in ships' accommodation – Part II : Glossary of terms

Première édition – 1977-02-01

(standards.iteh.ai)

[ISO 3827-2:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977>

CDU 629.12 : 389.63 : 001.4

Réf. n° : ISO 3827/II-1977 (F)

Descripteurs : construction navale, navire, aménagement intérieur, ameublement, préfabrication, coordination dimensionnelle, structure modulaire, vocabulaire.

Prix basé sur 4 pages

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3827/II a été élaborée par le comité technique ISO/TC 8, *Construction navale*, et a été soumise aux comités membres en juin 1975.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

[ISO 3827-2:1977](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977)

Afrique du Sud, Rép. d'
Allemagne
Autriche
Belgique
Brésil
Espagne
Finlande

Irlande
Israël
Italie
Japon
Norvège
Pays-Bas
Pologne

Roumanie
Royaume-Uni
Suède
Tchécoslovaquie
Turquie
Yougoslavie

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977>

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

France

Construction navale – Coordination dimensionnelle pour l'ameublement des navires – Partie II : Glossaire de termes

INTRODUCTION

La rationalisation des méthodes traditionnelles de la construction navale donne l'occasion unique d'introduire un système de coordination dimensionnelle analogue à celui qui a été préparé par l'ISO/TC 59, *Construction immobilière*, pour des applications terrestres. Le système donnera des dimensions modulaires, des dimensions clés, des recommandations pour les espaces de coordination, etc., qui pourront être utilisées pour la coordination dimensionnelle dans la construction navale et permettront, par conséquent, un plus grand emploi des ensembles préfabriqués et des composants normalisés connexes.

Dans l'adoption de la coordination dimensionnelle, il est absolument indispensable de bien préciser les concepts en jeu et les termes qui permettent de les exprimer, et c'est le but de la présente partie de l'ISO 3827. Cette partie accompagne les documents suivants :

Partie I : Principes de la coordination dimensionnelle;

Partie III : Dimensions de coordination des composants et ensembles;

Partie IV : Dimensions clés.

OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale définit les termes se rapportant à la coordination dimensionnelle dans la construction navale. Ces termes sont disposés en groupes correspondant aux différents aspects du sujet. Des systèmes de référence apparaissent d'une manière significative dans la coordination dimensionnelle des navires et des composants. Le «système de référence» (chapitre 4) est le réseau géométrique d'ensemble qui permet de diviser le navire et d'exprimer les caractéristiques dimensionnelles des différents composants et ensembles. À l'intérieur de ce système, le «système de référence clé» (chapitre 5) se rapporte uniquement aux dimensions et aux positions des éléments de construction à l'intérieur du cadre dimensionnel du navire. Le «système de référence des composants» (chapitre 6) permet, sous une forme comparable, la description dimensionnelle d'un composant distinct dans le but de pouvoir le coordonner avec les composants adjacents.

Un index des termes est donné séparément.

GLOSSAIRE

NOTE – Les mots imprimés en italique dans les définitions sont des termes définis ailleurs dans ce glossaire.

1 COORDINATION

1001 coordination dimensionnelle : Application d'une série de *dimensions* connexes pour déterminer la dimension des *composants* et des *ensembles* et des structures dans lesquelles ils sont incorporés.

1002 coordination modulaire : *Coordination dimensionnelle* qui utilise le *module de base international*, le *multi-module* et le *sous-module* et un *système de référence modulaire*.

2 GÉNÉRALITÉS

2001 dimension : Distance ou grandeur géométrique (par exemple entre deux points, deux lignes ou deux plans).

2002 dimension : Valeur numérique et grandeur d'une dimension exprimée dans une unité déterminée.

2003 dimension préférentielle : Valeur d'une dimension choisie avant d'autres pour des applications particulières.

NOTE – La définition 2001 s'applique au concept géométrique d'une dimension. Dans la pratique courante, le mot «dimension» est aussi utilisé pour désigner une valeur particulière. On se réfère ainsi à la «cotation» d'un dessin, lorsqu'on veut porter sur un dessin la valeur particulière des dimensions.

3 MODULES

3001 module : Unité commode de *dimension (valeur)* utilisée comme accroissement ou coefficient dans la *coordination dimensionnelle*.

3002 module normalisé : Module dont la valeur de la dimension est choisie parmi les valeurs préférentielles indiquées dans l'ISO 3827/III.

3003 module de base : *Module* dont la *dimension (valeur)* est de 100 mm.

3004 multimodule : *Module* dont la *dimension (valeur)* est un multiple déterminé de 100 mm.

3005 sous-module : *Module* dont la *dimension (valeur)* est une sous-division déterminée de 100 mm.

4 LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE

4.1 Généralités

4101 système de référence : Système de points, de lignes et de plans auquel les *dimensions (valeur)* et les positions d'un *composant* ou d'un *ensemble* peuvent être rapportées.

4102 point de référence : Point d'un *système de référence*.

4103 ligne de référence : Ligne d'un *système de référence*.

4104 plan de référence : Plan d'un *système de référence*.

4105 zone : Espace entre des *plans de référence* à l'intérieur duquel ou par rapport auquel un *composant* ou groupe de *composants* est disposé. L'espace peut rester vide.

4106 zone neutre : *Zone* qui interrompt les accroissements réguliers d'un *système de référence*.

4107 système de référence modulaire : *Système de référence* dans lequel la distance entre deux lignes ou deux plans parallèles consécutifs est le *module de base* international ou un multiple de celui-ci.

4108 point modulaire : Point d'un *système de référence modulaire*.

4109 ligne modulaire : Ligne d'un *système de référence modulaire*.

4110 plan modulaire : Plan d'un *système de référence modulaire*.

4111 zone modulaire : *Zone* entre des *plans modulaires*.

4112 espace modulaire : Espace limité par des *plans modulaires*.

4113 dimension modulaire : *Dimension* entre des *plans modulaires*.

4114 dimension modulaire : Valeur numérique d'une dimension modulaire.

4.2 Représentation linéaire

4201 quadrillage de référence : Réseau rectiligne de *lignes de référence* dans un même plan.

4202 quadrillage d'étude : *Quadrillage de référence* appliqué aux dessins d'étude des navires.

4203 quadrillage de structure : *Quadrillage d'étude* pour déterminer l'emplacement des structures.

4204 réseau : Réseau à trois dimensions de *lignes de référence* rectilignes.

4205 quadrillage modulaire : *Quadrillage de référence* dans lequel la distance entre deux lignes parallèles consécutives est un multiple du *module de base* international.

4206 quadrillage modulaire de base : *Quadrillage de référence* dans lequel la distance entre deux lignes parallèles consécutives est un *module de base*.

5 LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE CLÉ

5001 plan de référence clé : *Plan de référence* qui définit la limite d'une *zone clé* ou l'axe d'une cloison.

5002 ligne clé : Ligne représentant un *plan de référence clé*.

5003 zone clé : *Zone* comprise entre des *plans de référence clés*, prévue pour un pont, un haut de pont, une cloison ou un revêtement.

NOTE — Les zones clés renferment la structure avec les finitions, les équipements, revêtements, plafonds suspendus, etc., selon les cas.

5004 dimension clé : *Dimension* entre des *plans de référence clés*; par exemple, hauteur du pont au plafond, largeur d'une *zone clé*.

5005 hauteur d'entrepont : Hauteur comprise entre l'extrémité haute de chacun des barrots.

5006 hauteur pont-plafond : Hauteur entre le *plan de référence clé* supérieur d'un pont et le *plan de référence clé* inférieur du plafond au-dessus.

5007 condition de limite : Relation dimensionnelle d'une limite d'une *zone* ou d'un *espace de coordination* à un *plan de référence clé* adjacent ou autre *plan de référence* spécifié par rapport à un *plan de référence clé*.

NOTES

1 Une condition de limite nulle existe lorsque la limite d'une *zone* ou d'un *espace* coïncide avec le *plan de référence*.

2 Une condition de limite positive existe lorsque la *zone* ou l'*espace* s'étend au-delà du *plan de référence*.

3 Une condition de limite négative existe lorsque la *zone* ou l'*espace* s'arrête en deçà du *plan de référence*.

6 LE SYSTÈME DE RÉFÉRENCE DES COMPOSANTS

6001 plan de coordination : Plan auquel on se réfère pour coordonner un *composant* ou un *ensemble* à un autre.

6002 espace de coordination : Espace limité par des *plans de coordination*, attribué à un *composant* ou à un *ensemble* et qui comprend les jeux à ménager pour les joints et les tolérances.

6003 dimension de coordination :

- 1) *Dimension* d'un espace de coordination.
- 2) *Dimension* qui est commune à deux ou plusieurs *composants* pour permettre leur assemblage.

6004 dimension de coordination : Valeur numérique d'une dimension de coordination.

NOTE — Les recommandations relatives à l'obtention des *dimensions (valeur)* de coordination des *composants* et *ensembles* sont contenues dans l'ISO 3827/III.

7 LE COMPOSANT ET SES DIMENSIONS (VALEUR)

7001 composant : Matériau formé en un élément distinct.

7002 composant modulaire : *Composant* dont les *dimensions (valeur)* de coordination sont conformes à l'ISO 3827/III.

7003 ensemble : Plusieurs *composants* utilisés ensemble.

7004 dimension d'exécution : *Dimension* d'un *composant* spécifiée pour sa fabrication, à laquelle sa *dimension (valeur)* réelle doit correspondre dans les limites admissibles spécifiées.

7005 dimension de fabrication : *Dimension* à l'intérieur des écarts admissibles spécifiés par rapport à la *dimension d'exécution*.

7006 limites de la dimension : *Dimensions de fabrication* extrêmes admissibles à l'intérieur desquelles la *dimension (valeur)* réelle doit se trouver.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3827-2:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977>

INDEX

C		M	
composant	7001	module	3001
composant modulaire	7002	module de base (international)	3003
condition de limite	5007	module normalisé	3002
coordination dimensionnelle	1001	multimodule	3004
coordination modulaire	1002		
D		P	
dimension	2001 et 2002	plan de coordination	6001
dimension clé	5004	plan modulaire	4110
dimension de coordination	6003 et 6004	plan de référence	4104
dimension d'exécution	7004	plan de référence clé	5001
dimension de fabrication	7005	point modulaire	4108
dimension modulaire	4113 et 4114	point de référence	4102
dimension préférentielle	2003		
E		Q	
ensemble	7003	quadrillage d'étude	4202
espace de coordination	6002	quadrillage modulaire	4205
espace modulaire	4112	quadrillage modulaire de base	4206
		quadrillage de référence	4201
		quadrillage de structure	4203
H		R	
hauteur d'entrepont	5005	réseau	4204
hauteur pont-plafond	5006		
L		S	
ligne clé	5002	sous-module	3005
ligne modulaire	4109	système de référence	4101
ligne de référence	4103	système de référence modulaire	4107
limites de la dimension	7006		
Z		Z	
		zone	4105
		zone clé	5003
		zone modulaire	4111
		zone neutre	4106

iTeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3827-2:1977
<https://standards.iteh.ai/5005/g/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de80dc468b45/iso-3827-2-1977>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3827-2:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3827-2:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9b7b7982-f088-4fe8-9640-de8bde468b45/iso-3827-2-1977>